GUIDE D'UTILISATION

BOOKXI®

RECYCLAGE CARTE PRO TAXI A DISTANCE



1. Qu’est ce que Bookxi ?

La formation à distance BOOKXI consiste en la fourniture d’une liseuse électronique pour un délai de 60 jours qui propose l’accès à différentes ressources documentaires et pédagogiques
S’ajoute à cela de suivre obligatoirement un module d’entrainement de sécurité routière via le site easyweb. Merci de vous reportez à la notice d’instruction sur www.booxi.fr pour accéder à la plateforme.

2. Objectif et finalité

Le renouvellement la carte professionnelle de conducteur de taxi à distance. Le résultat escompté est l’acquisition de connaissances destinées à améliorer et moderniser la qualité du service rendu par les taxis.
La formation à distance BOOKXI permet à un stagiaire de renouveler sa carte professionnelle de conducteur de taxi, de se former librement pendant une période donnée et d’attester de ses connaissances acquises en vue de l’obtention d’une attestation de formation reconnue par le centre de formation et validée par la préfecture.
Les moyens mis en place par TaxiMetrise au travers du support électronique BOOKXI n’ont d’autres objectifs que l’obtention des acquis pédagogiques.

3. Session de formation

L’accès à votre BOOKXI est établi pour une session de formation d’une durée obligatoire de 16H de cours par stagiaire selon le contrat établi à la commande.
Durant la formation à distance et une fois votre BOOKXI configurée en WIFI, l’accès aux cours est possible 24 heures sur 24, toutes périodes confondues. Il en va de même de pour l’accès à la plateforme d’entrainement pour la sécurité routière.
A l’issue de la durée de la formation régie à votre rythme, l’accès aux ressources est toujours possible.
La tarification pour l’accès à une session de formation à distance est établi à :
299€ HT soit 358€80 TTC par stagiaire avec un dépôt de garantie de 79€ TTC sous reserve de la restitution du matériel.

A noter
L’ensemble des documents mis à disposition sur le système BOOKXI ainsi que le matériel restent la propriété de TaxiMetrise FORMATION et ne pourront être divulgués à des tiers. Les documents sont protégés et ne peuvent être imprimés sans autorisation sous peine de poursuites judiciaires.

4. Durée de la formation

La durée obligatoire de formation est idéalement de 16H réparties en 4 périodes de 4 heures . Ce temps est évalué en fonction de plusieurs critères :

- **L'investissement dans les lectures et leur compréhesion**
- **Le test de sécurité routière** :

1 session minimum (à noter que le dépassement du nombre de fautes officielles autorisées n'entrave pas la délivrance de l' attestation de renouvellement de votre carte professionnelle)
Mode d'emploi : Identifiez vous / On valide / 1ère étape Code Rousseau > vous êtes redirigé sur la plateforme Easyweb Code Rousseau, identifiez vous à l'aide des identifiants fournis dans votre pack Bookxi.

- **La validation d'un test final via www.bookxi.fr** :

Mode d'emploi : Identifiez vous / On valide / 2ème étape QCM / Partie 1 / Partie 2 / Partie 3

5. Contenu de la formation

Réglementation générale : 7H
Evolutions législatives et règlementaires, nationales et locales applicables aux taxis
Sécurité Routière : 3H
Minimum une session via la plateforme Easyweb Codes Rousseau
Réglementation annexe au métier de taxi : 4H
Evolutions législatives et réglementaires aux autres activités de transport de personnes, notamment celles de transports de malades assis, services réguliers et à la demande, transports de personnes à mobilité réduite.
Relation clientèle : 2H
Gestion commerciale et conflits

A Noter
A défaut pour le conducteur de taxi de respecter cette obligation quinquennale de formation continue, le Préfet qui a délivré la carte professionnelle peut décider de la suspension ou du retrait de celle-ci conformément à l'article 7 du décret n° 2009-72 du 20 janvier 2009 relatif à la formation et à l'examen professionnel des conducteurs de taxi et après avoir suivi la procédure contradictoire préalable prévue à l'article 24 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.
Le non respect de l'obligation de formation continue peut être assimilée à un refus du conducteur de taxi d'effectuer le stage de formation continue ou à un stage non validé par l'organisme de formation agrée (non délivrance de l'attestation de stage).

6. Prise en main BOOKXI

A. Allumez votre Bookxi (bouton du dessous)
B. Votre Bookxi contient déjà les modules de formation continue, afin d'y

accéder veuillez sélectionner le document à étudier en tapotant dessus, ils sont ainsi répartis :

- *Réglementation Nationale*
- *Réglementation locale de votre département (tarifs, réglementation de votre département)*
- *Sécurité Routière (annexes présentes sur bookxi + accès aux cours en ligne via Codes Rousseau/plateforme Easyweb.*

Mode d'emploi : Identifiez vous / On valide / 1ère étape Code Rousseau > vous êtes rediriger sur le dite Code Rousseau, identifiez vous à l'aide des identifiants fournis dans votre pack Bookxi.

- *Gestion de conflits*

C. Révisez grâce aux synthèses de cours après chaque étape

D. Validez vos connaissances à l'aide du test de validation directement sur notre site bookxi.fr

Mode d'emploi : Identifiez vous / On valide / 2ème étape QCM / Partie 1 / Partie 2 / Partie 3

E. Quand vous avez fait vos deux modules de test : Sécurité Routière + QCM retournez votre BOOKXI dans le contenant prévu à cet effet pour récupérer votre dépôt de garantie d'un montant de 79€ Net de taxes.

A Noter

Après vérification et contrôle des tests , TaxiMetrise Formation procédera à l'envoi de votre attestation de suivi de formation et votre attestation de renouvellement carte professionnelle. Dans le même temps, l'organisme se chargera d'informer la préfecture que vous avez bien rempli votre obligation de suivi de stage. Nous vous invitons à conserver ces documents pendant cinq ans après réception. En cas de perte ou de vol, un duplicata expressement sollicité par recours auprès de l'organisme Taximetrise Formation pourra être délivré.

7. Documents utiles :

Pour les prises en charges auprès des différensts organismes, la liste des documents est disponible sur : www.bookxi.fr rubrique Documents utiles Artisans/Salariés

Le stagiaire formé à distance peut prendre contact avec le centre de formation en cas de questions sur l'utilisation technique de la Bookxi.

Pour ce faire contactez William, votre administrateur BOOKXI par téléphone au 03 21 59 45 48 ou par mail à l'adresse suivante : admin@bookxi.fr

---

BOOKXI - TAXIMETRISE FORMATION

1 place de la gare - 62580 FARBUS

09 72 45 83 98 - www.bookxi.fr

Assistance technique : 03 21 59 45 48

RCS ARRAS 532 881 257